

Avis public

Dépôt du sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière : 2026-2027-2028 (1^{ère} exercice financier)

Avis est par les présentes donné, que le sommaire du rôle triennal **2026-2027-2028** d'évaluation foncière du 1^{er} exercice de la ville de Saint-Marc-des-Carières a été déposé le 28 octobre 2025, que l'exercice financier 2026 est le premier exercice auquel s'applique ce rôle d'évaluation triennal et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 965, Boulevard Bona-Dussault, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ainsi que le vendredi de 09h00 à 12h00 à l'exception des jours fériés.

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt peut déposer une demande de révision, à l'égard de ce rôle, afin de contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité d'évaluation visée par le présent avis.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- a) être déposée avant le 1^{er} mai 2026 ;
- b) être déposée en personne ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse ci-dessous:
Service de l'évaluation foncière
MRC de Portneuf
185, route 138
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0
- c) être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit au bureau municipal ou en ligne sur le site de la MRC de Portneuf :
<https://portneuf.ca/citoyens/evaluation-fonciere/>
- d) être accompagnée des frais requis conformément au règlement applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Marc-des-Carières, ce 28^{ème} jour d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq (2025)



Marc-Eddy Jonathas
Directeur général/greffier-trésorier